



### L'association « Môm'artre », lauréate du prix Atout soleil

**Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, le fonds de dotation « Des Épaules et des Ailes » qui porte l'opération de mécénat Atout Soleil a choisi de valoriser des initiatives solidaires, intergénérationnelles et innovantes développées pour aider les familles à faire garder les petits et les tout-petits. L'association « Môm'artre », implantée dans quatre régions (Île-de-France, PACA, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine), fait partie des treize associations lauréates dont le projet sera récompensé le 7 décembre prochain à Paris. Sa particularité ? Favoriser la réduction des inégalités par un meilleur accès aux solutions de garde d'enfants.**

Créée en 2001 par Chantal Mainguené, une mère célibataire en quête d'un mode de garde qualitatif pour ses enfants, et répondant à ses contraintes horaires, l'association Môm'artre agit depuis 20 ans pour apporter une solution aux familles, notamment monoparentales, pour concilier vie professionnelle et familiale.

Désormais présidente du réseau Môm'artre, Chantal Mainguené, revient sur l'origine de la création de l'association : *« j'étais une maman solo qui n'arrivait pas à trouver un mode de garde pour mes enfants adapté à mes horaires décalés, les centres de loisirs de la ville de Paris fermant à 18h. J'ai donc décidé avec d'autres parents dans mon cas de lancer un premier établissement dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ouvert en semaine jusqu'à 20 heures et où chaque famille paie en fonction de ses revenus. Treize ans plus tard, nous avons souhaité enrichir notre projet en proposant aux parents non seulement une solution de garde après l'école et pendant les vacances mais aussi un accès pour leurs enfants à l'art et à la culture grâce à l'intervention d'artistes ».*

Aujourd'hui, le réseau compte 18 lieux d'accueil. L'association s'est déployée en Île-de-France, dans le Sud et dans l'Ouest de la France. En 2020, 5 578 enfants ont bénéficié des actions de l'association.

Afin d'aider les parents isolés, l'association a créé le programme « Objectif emploi ». Il permet un système de garde à horaires flexibles et très accessible (1€ la demi-journée, et 2€ la journée) jusqu'à 20 heures par semaine. Chantal Mainguené précise que *« cette action s'adresse aux familles qui recherchent un emploi et souhaitent se rendre à un entretien, débiter une formation, être accompagnées par des professionnels de l'emploi ou participer à tout événement en lien avec leurs recherches d'emploi. Ce dispositif est mis en place sur nos antennes parisiennes depuis 2016 ».*

L'aide d'Atout Soleil va financer le déploiement de ce dispositif sur les antennes de Bondy et d'Argenteuil, ouvertes en 2018 et 2020. *« Ces quartiers abritent 30 à 47% de foyers monoparentaux et une forte proportion de personnes sans emploi. Les femmes sont particulièrement isolées, et ce système de garde, peu onéreux, voir même gratuit dans certains cas, représente un vrai coup de pouce pour un retour à l'emploi. Notre objectif est d'élargir notre accueil aux enfants de 4-6 ans car il est actuellement réservé aux 6-11 ans. C'est une vraie demande des familles qui ne peuvent pas avoir deux modes de garde pour leurs enfants. Le prix Atout Soleil va donc nous permettre d'accueillir davantage de fratries issues de milieux vulnérables. C'est aussi important pour nous que le fonds de dotation puisse nous aider à communiquer sur notre action au niveau local car beaucoup de familles de ces territoires déshérités n'osent pas franchir la porte de nos structures pensant que la garde d'enfants est réservée aux plus aisés ».*